

Cosne ma ville

Le mag

LANCEMENT DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Cosne-Cours-sur-Loire
s'engage
pour la nature

P.12 À 14

Interview p.8 et 9
Rencontre avec les
propriétaires de la Ferme
du Port Aubry

**Participation
Citoyenne** p.10 et 11
Focus sur les nouveaux
jeunes élus du CMJ

Culture p.18
BIG BANG Cosne
dévoile sa nouvelle
programmation !

MEILLEURS 20 VOEUX 24

Médical Lafayette vous accompagne pour cette nouvelle année !

MEDICAL LAFAYETTE COSNE
Avenue du 85ème de ligne
58200 Cosne Sur Loire
03 86 26 84 90
Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 18h

MEDICAL LAFAYETTE CLAMECY
19 Avenue Jean Jaures
58500 Clamecy
03 86 27 01 73
Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 18h

- CONFORT BIEN-ÊTRE
- SOINS HYGIÈNE
- MOBILITÉ HANDICAP
- ORTHOPÉDIE CONTENTION
- CONNECTÉ MESURE
- PROFESSIONNELS SANTÉ
- NUTRITION DIÉTÉTIQUE
- BÉBÉ MAMAN

SPECIALISTE DE LA VENTE & DE LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

le Bœuf Tricolore BOUCHERIES

VIANDE DE VEAU FRANÇAISE
VOLAILLE FRANÇAISE
LE POISSON FRANÇAIS
VIANDE BOVINE FRANÇAISE
VIANDE OVINE FRANÇAISE

Boucherie Olivier PRINET
Zone Commerciale Nord du Pont Midou - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
03 86 24 49 75 • DRIVE : www.achetezencoeurdeloire.fr
Le boeuf tricolore cosne sur loire www.boeuftricolore.fr

Optic 2000 OPTIQUE POITRENEAU

- Se déplace À DOMICILE •
- Spécialiste BASSE VISION •

Du Lundi au Samedi 9h-19h en continu
Tél. : 03 86 28 15 68
optiquepoitreneau@gmail.com
25-31, rue St-Jacques
58200 COSNE-SUR-LOIRE

MON OPTICIEN VIENT Chez moi

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

LES GENTLEMEN DU DÉMÉNAGEMENT

ANDRÉ

NEVERS - COSNE S/ LOIRE - BOURGES - CHATEAUROUX

03 86 71 85 34

ESPACE SOLEIL

Fenêtres, Volets, Portes, Stores, Portails
ALU - BOIS - PVC

Créez, imaginez, osez...

96, rue St Agnan
58200 COSNE S/ LOIRE
Tél. 03 86 28 34 08
espacesoleil58@gmail.com

PROFESSIONNEL ASBEE
FINISTRAL

nièvre **habitat**

À vos côtés au quotidien

Notre agence de proximité à Cosne-sur-Loire
9 Mail Saint-Laurent - 03 86 28 85 40
www.nievrehabitat.com

Les toitures d'O.R.

Charpente - Couverture - Zinguerie

Olivier ROCHER
36, Chemin du Champ Blanc
58200 COSNE SUR LOIRE

06 61 34 08 42 lestoituresdor@gmail.com

SOMMAIRE



COSNE MA VILLE | N°113 JANVIER ET FÉVRIER 2024

Tirage à 6 300 exemplaires
Directeur de la publication : Daniel Gillonnier
Directrice adjointe de publication : Stéphanie Ouvry
Rédaction et création :
Jennifer Debain, Lauranne Coulomb et Ayden Quillet
Ont collaboré à ce numéro :
Les services de la collectivité
Photos / illustrations : Ville de Cosne, Freepik, Flaticon
(sauf indications maquette)
RÉGIE PUBLICITAIRE
AF Communication, 26200 Montélimar
IMPRESSION
Inore Groupe, 58640 Varennes-Vauzelles
DISTRIBUTION : Milee, 58000 Nevers

La Ville de Cosne a choisi une communication éco-responsable. Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé et certifié PEFC

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Docteur Jacques Huyghues des Étages
BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex
Tél. : 03.86.26.50.00 - Fax : 03.86.26.50.16
cosne@mairiecosnesurloire.fr

mairiecosnesurloire.fr

@ville.cosne

@villedecosne

@Ville de Cosne-Cours-sur-Loire

Cosne, ma Ville est disponible en version audio sur le site : mairiecosnesurloire.fr



Flashez le code pour accéder à la version numérique

QUESTIONS AU MAIRE p.4

ATTRACTIVITÉ p.5 à 7

Les nouveaux Cosnois accueillis le 20 janvier

INTERVIEW p.8 et 9

Rencontre avec Marguerite et Emmanuel Melet, propriétaires de la Ferme du Port Aubry

PARTICIPATION CITOYENNE p.10 & 11

Découvrez le visage des nouveaux jeunes élus

BIODIVERSITÉ p.12 à 14

L'Atlas de la Biodiversité Communale est officiellement lancé !

SPORT p.15

Soirée des champions : les sportifs Cosnois sur le devant de la scène !

AU MUSÉE p.16 & 17

CULTURE p.17 et 18

D'Jazz à Cosne devient BIG BANG Cosne

JUMELAGE p.19

AGENDA p.20

ZOOM SUR CŒUR DE LOIRE p.21

INFOS PRATIQUES p.22

EXPRESSION POLITIQUE p.23

Daniel Gillonnier

Répond à vos Questions !



En 2023, pour la première fois, la Ville participait à plusieurs événements de sensibilisation et de médiation autour des enjeux de la biodiversité. Ce programme sera-t-il reconduit en 2024 ?

Oui, vous retrouverez en 2024 un programme d'animations Nature et même plus !

Pour la première fois, la Ville participait, en 2023, à plusieurs événements de sensibilisation et de médiation autour des enjeux de biodiversité.

D'abord, en mai, plusieurs sorties Nature étaient organisées à l'occasion de l'événement national "La Fête de la nature" : une sortie ornithologique, avec l'intervention de la délégation nivernaise de la ligue de protection des oiseaux ; une sortie nocturne pour découvrir différentes espèces de chauve-souris, sous la houlette d'un naturaliste spécialiste des chiroptères.

En juillet, en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Loire, une balade en canoë sur le Nohain a permis à de nombreux habitants de découvrir la ville d'un autre œil mais aussi d'être sensibilisés sur la préservation des cours d'eau.

En octobre enfin, la Ville proposait à l'occasion de l'événement "Le Jour de la Nuit" une balade en soirée, en bords de Loire, pour découvrir la biodiversité nocturne.

Toutes ont été une réussite : vous avez été nombreux à participer.

La Ville amplifiera ces animations en 2024, en particulier dans le cadre de l'**Atlas de la Biodiversité Communale** pour lequel la Ville bénéficie d'un fort soutien de l'Office Français de la biodiversité.

Quelques mots sur l'Atlas de la biodiversité :

Il s'agit aussi d'**une action nouvelle Cosne-Cours-sur-Loire** ! C'est une démarche que nous engageons pour **recueillir, cartographier et partager des informations sur la biodiversité**. Elle permettra de **documenter la variété des espèces animales, végétales et des écosystèmes** présents sur le territoire communal.

L'objectif est simple : améliorer la connaissance fine de la biodiversité locale et des espèces emblématiques... avec vous !

Un des piliers de l'Atlas de la Biodiversité Communale est l'engagement citoyen. Chaque habitant, s'il le souhaite, trouvera également sa place en s'impliquant dans la collecte de données et la préservation de la Nature. Plusieurs enquêtes participatives seront proposées au fil des saisons; petits et grands contribueront à l'inventaire de certaines espèces : les oiseaux de jardin, les papillons, les petits mammifères.

Autrement dit, **cet Atlas sera aussi citoyen** !

Concernant l'Atlas de la Biodiversité Communale, vous retrouverez le dossier complet pages 12, 13 et 14 et **je compte sur votre présence le 23 janvier au Palais de Loire pour le lancement** : le programme des animations Nature 2024 y sera dévoilé !

Avec vous, Cosne-Cours-sur-Loire s'engage pour la Nature !

Daniel Gillonnier

Daniel Gillonnier répond à vos questions dans votre magazine !
Envoyez vos questions à communication@mairiecosnesurloire.fr

ATTRACTIVITÉ

VOTRE LOGEMENT EST POTENTIELLEMENT INDÉCENT, DÉCLAREZ VOTRE SITUATION SUR HISTOLOGE

Histologe est un service public permettant de faciliter la détection, le signalement, l'évaluation, l'envoi d'alertes et le suivi des logements pour accélérer la prise en charge du "mal logement".

Accessible pour les Nivernais depuis le 1er novembre 2023 depuis le site : <https://histologe.beta.gouv.fr/>

DANS QUEL CAS DÉPOSER UN SIGNALEMENT SUR HISTOLOGE ?

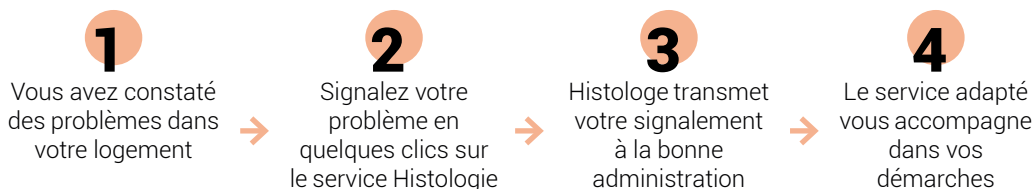
Histologe permet de signaler les logements non décents. Un logement est décent s'il remplit toutes les conditions suivantes :

- Il est sécurisé
- Il ne met pas la santé en danger
- Il contient des équipements essentiels (eau froide et eau chaude, chauffage, coin cuisine etc.)
- Il est aéré correctement
- Il n'y a pas d'infiltration d'air
- Il n'y a pas de parasites (cafards, punaises de lit...) ou nuisibles (rats...)

Si le logement ne respecte pas un ou plusieurs critères, ou si un doute persiste, il est nécessaire de le signaler sur le site Histologe.



COMMENT ÇA MARCHE ?



DOIS-JE PRÉVENIR MON PROPRIÉTAIRE ?

Ce n'est pas obligatoire mais c'est recommandé. Il est préférable de prévenir votre propriétaire, bailleur ou agence immobilière, par lettre recommandée contenant une description des problèmes dans votre logement. Ce courrier doit informer votre propriétaire qu'il a 2 mois pour vous répondre et commencer les travaux.

Si votre logement est indécemment, le propriétaire est obligé de faire les travaux pour régler les problèmes. Il sera donc prévenu par les services compétents.

ET APRÈS ?

Une fois réceptionné, le signalement reçu sera classé parmi quatre qualifications : la non décence, l'infraction au RSD (règlement sanitaire départemental), l'insalubrité et la mise en sécurité. En fonction de la procédure, différents services sont impliqués et différentes mesures peuvent être prises.

Quelle que soit la procédure, les informations suivantes sont à prendre en compte :

- Les procédures et la réalisation des travaux peuvent durer plusieurs mois.
- L'entretien courant du logement est de la responsabilité de l'hebergé.
- Certains problèmes sont pris en charge par l'assurance habitation qu'il est important de contacter.
- Le loyer devra être payé dans tous les cas.

ATTRACTIVITÉ

NOUVEAUX ARRIVANTS : BIENVENUE PARI MI NOUS !

La Ville de Cosne-Cours-sur-Loire accorde une importance particulière à l'Accueil des Nouveaux Arrivants dans sa commune, qui est un **moment convivial et attendu avec impatience**.

Afin de favoriser les rencontres et la connaissance du territoire, la Municipalité pour cet événement co-organise avec la **Communauté de Communes Cœur de Loire** une matinée, autour d'un **petit déjeuner convivial et musical**.

Celui-ci se tiendra le **samedi 20 janvier 2024**, dans la salle du belvédère au Palais de Loire (2 Place Bad Ems - 58200 Cosne).

Un programme riche et varié attend tous les invités :

➔ **Dès 10h, accueil et présentation de la ville**, autour d'un petit-déjeuner musical orchestré par l'**Harmonie de Cosne**.

➔ **Aux côtés des élus locaux**, retrouvez les **services de la Ville et de la Communauté de Communes Cœur de Loire** pour vous apporter plus de précisions.

Les services de la **Ville** seront donc présents pour échanger avec vous et vous faire connaître leurs actions : **solidaires** avec le CCAS (Centre Communal d'Action Social), **participatives** (Participation Citoyenne), **culturelles** avec le Musée de la Loire, et vous aurez même en exclusivité une présentation de l'Atlas de la **biodiversité** dans laquelle la commune s'engage.

Retrouvez aussi les services **Cœur de Loire**, avec la médiathèque, le service environnement, Bourgogne Cœur de Loire Tourisme, l'Agence de Développement Économique (ADEB), l'École de Musique...

Et les **structures incontournables Cosnoises** : le Centre social et culturel Suzanne Coulomb et l'Union Cosnoise Sportive...

Les Néo Cosnois pourront poser des questions, obtenir des informations pratiques et peut-être même trouver de nouveaux centres d'intérêt.

Ce 1^{er} rdv, sera suivi au printemps d'une nouvelle session, pour maintenir le lien et **vous présenter la saison culturelle et touristique avec une visite guidée et commentée**. En attendant, retrouvons-nous nombreux en janvier, pour débiter l'année bien entourés.



INFOS PRATIQUES

Vous avez récemment emménagé à Cosne-Cours-sur-Loire et vous n'avez pas reçu votre invitation ? Vous pouvez vous inscrire (avant le 12 janvier) auprès du Service Communication de la Ville au 03.86.26.50.51 ou par mail à l'adresse communication@mairiecosnesurloire.fr

LE CENTRE-VILLE BOUGE :

LE CHALET



Fondue savoyarde et bourguignonne, tartiflette, raclette, burger savoyard, salade et plats du jour.

17 rue Saint-Agnan

📧 chaletcosnois@gmail.fr

☎ **09.55.40.59.86**

CHEZ FLO



Reprise du Pub. Bar à vins et à bières. Dégustation de planches charcuterie/fromage. Karoké tous les vendredis soirs. Concert un samedi par mois. Salle de billard.

16 place de la pêcheurie

☎ **07.61.18.48.12**

📧 florent.18@hotmail.com

MEILLEURS TAUX



Courtiers en crédit immobilier.

22-24 Bd de la République

Mardi au vendredi 9h-12h / 14h-18h et samedi 9h-12h.

Le lundi sur rendez-vous

☎ **03.73.58.00.80**

📧 cosnesurloire@meilleurtaux.com



ATTRACTIVITÉ

LE CASIER : LES PRODUITS DE LA MER EN BORDS DE LOIRE

Patrick Coutanceau s'est lancé dans la création du Casier en répondant à **l'appel à projet porté par la Ville en 2022**. Une ambition personnelle depuis plusieurs années, enfin devenue réalité. Avec sa compagne, Mathilde, le couple a choisi de s'installer au bas du Palais de Loire, et ainsi de créer leur activité à Cosne.

Spécialiste des fruits de mer (coquillages et crustacés), le Casier se démarque dans le département par ses **idées novatrices**. En effet, on y distingue **deux concepts différents** :

D'un côté une **crustacerie**, proposant de la vente de fruits de mer que l'équipe prend soin de préparer au besoin, sans supplément de prix.

De l'autre, un **bistrot marin** à déguster sur place, pour tous les budgets*.

***EXEMPLES D'ASSORTIMENTS**


Apéro
 • 6 huîtres
 • un verre de Pouilly/Sancerre
12 €


Plateau à partager
40 €



Ce concept peu répandu permet à Patrick et Mathilde de proposer une grande diversité de produits, tout au long de l'année.

La qualité et l'innovation sont les mots d'ordre pour eux. Ces restaurateurs sélectionnent uniquement des produits très frais, en provenance majoritairement des Sables d'Olonne et de Rungis.

En achetant les produits à l'unité, cela permet de panacher et ainsi de personnaliser entièrement la sélection, afin de découvrir une variété d'espèces dans un plateau assorti, spécialement conçu pour soi.

Des nouveautés sont prévues en 2024 et pas seulement culinaires. Des événements, en partenariat avec les vignerons locaux, sont programmés.

CONTACT

HORAIRES

Lundi : Fermé
 Mardi : Fermé
 Mercredi : 17h30-20h00
 Jeudi : 11h00-13h30 | 17h30-20h00
 Vendredi : 10h30-13h30 | 16h30-20h30
 Samedi : 10h30-13h30 | 16h30-20h30
 Dimanche : 9h30-13h30

Rue du Général de Gaulle

 09.84.24.24.41
 lecasier.cosnesurloire@gmail.com   lecasier.cosnesurloire

Le Casier fermera ses portes pour congés les deux premières semaines de janvier. Il réouvrira à compter du 18 janvier.



INTERVIEW

RENCONTRE AVEC MARGUERITE ET EMMANUEL MELET, PROPRIÉTAIRES DE LA FERME DU PORT AUBRY



Située à 2 kilomètres du centre de Cosne, la Ferme du Port Aubry est un trésor local depuis des décennies. Ce lieu pittoresque, qui accueille des milliers de visiteurs chaque année, abrite un troupeau de 500 chèvres et propose un accès à une variété de produits locaux. Mais à bientôt 69 et 65 ans, il est temps pour les propriétaires, Marguerite et Emmanuel Melet, de prendre leur retraite après des années de dévouement à leur exploitation. Il reste désormais 3 mois pour qu'un éventuel repreneur se manifeste et perpétue cet héritage agricole exceptionnel. Nous sommes allés à la rencontre de ce couple afin d'en savoir un peu plus sur la Ferme et son histoire.

Cosne, Ma Ville : Quand et comment avez-vous commencé votre activité à la ferme ?

Emmanuel Melet : Je me suis installé en 1976 pour cultiver des céréales, après que mon grand-père a pris sa retraite. Lui élevait des vaches et vendait le lait dans son épicerie qui était située dans le Quartier Saint-Laurent, où se trouve actuellement la pharmacie. Les terrains de Port Aubry n'étant finalement pas propices aux céréales, nous nous sommes lancés dans l'élevage caprin en 1980, pour une première fabrication fromagère en 1981 avec un troupeau de 20 chèvres.

Nous avons mis 15 ans à constituer notre réseau de clients et nous avons travaillé dur pour faire connaître nos fromages. Aujourd'hui, notre troupeau se compose de 500 chèvres et la ferme tourne avec 10 salariés. Les chèvres représentent 80 % de notre chiffre d'affaires et 99 % de notre revenu.

La ferme est aujourd'hui un endroit très fréquenté des Cosnois(es) et habitant(es) des environs. Quand avez-vous décidé d'ouvrir les portes de Port Aubry ?

Marguerite et Emmanuel Melet : Nous avons ouvert les portes de la ferme en 1998. Avant cela, c'était simplement de la vente à la ferme. Ça a toujours été un véritable plaisir pour nous de partager et de transmettre. Nous aimons voir les gens se promener ici, faire découvrir aux enfants les animaux et la ferme. Le domaine étant sonorisé, c'est d'autant plus agréable pour tout le monde de s'y balader.

Durant toutes ces années, nous avons organisé des journées portes ouvertes, des cinémas en plein air, des théâtres et des concerts à la ferme. Toutes ces activités ont rassemblé énormément de personnes et ont contribué à la bonne réputation de Port Aubry. Nous avons fait les dernières animations biberons à la fin de l'année 2023 avec un gros pincement au cœur. Nous espérons que tout cela puisse continuer... Si ça devait cesser, ça manquerait à beaucoup de monde.

Aucun repreneur n'a encore été trouvé ?

Marguerite et Emmanuel Melet : Pour le moment, nous n'avons trouvé personne malgré plusieurs prises de contact. Nos collaborateurs sont avertis de la vente du fonds de commerce de la ferme et espèrent, comme nous, qu'une personne se manifestera pour reprendre les commandes de Port Aubry.





La demande de fromages est pourtant énorme. Nos fromages « Le Cosne » et « La Gabarre » ont une telle renommée que nous avons déjà été contactés plusieurs fois pour acheter leur brevet et les moules à crottins. Pour le moment, nous espérons toujours trouver un repreneur et que la fabrication de nos fromages pourra continuer à Port Aubry. Mais si nous ne trouvons personne, nous devons vendre les brevets et donc délocaliser la production des fromages.

Le repreneur aura l'opportunité de bâtir sur des bases solides que nous avons déjà établies, tout en étant libre de conserver et/ou d'adapter ses activités. Nous sommes bien sûr prêts à l'aider pour débiter, à faire le lien avec nos clients et prendre le temps de le conseiller. La ferme dispose de nombreux atouts, dont son emplacement qui est particulièrement idéal : à quelques kilomètres du centre-ville de Cosne, à proximité de tous services et commerces et à 1h45 de Rungis avec un accès presque immédiat à l'autoroute et à la Nationale 7.

Que se passera-t-il si vous ne trouvez pas de repreneur pour la ferme ?

Marguerite et Emmanuel Melet : Si malheureusement nous ne trouvons personne, les chèvres devront quitter la ferme, la boutique fermera certainement ses portes et les salariés perdront leur emploi. Nous espérons vraiment ne pas en arriver là.

D'autant qu'outre nos fromages, nous vendons également beaucoup

d'autres produits locaux : du Pouilly Fumé, du Coteaux du Giennois, du miel, des terrines, du foie gras, des huiles... Nos fournisseurs aussi ont à perdre. Nous espérons que ce scénario ne se produira pas.

Quels sont vos projets pour la retraite ?

Marguerite et Emmanuel Melet :

Nous allons prendre le temps de nous promener au milieu du Cézallier en Auvergne, en Bretagne au bord de la mer, nous allons profiter de la famille, de nos enfants et petits-enfants, de nos amis, pour certains, il faudra nous rendre en Hollande, en Suisse, et même en Suède ! Nous allons également pouvoir nous investir davantage dans les associations dont nous faisons déjà partie, reprendre les cours de claquettes, la gym, le rotary, l'aéro-club, la plongée... Et nous espérons également pouvoir profiter de la ferme en tant que visiteurs !



© Christophe Lörtsch

LA FERME DU PORT AUBRY EN QUELQUES CHIFFRES



**400 000 € de chiffre
d'affaires pour la boutique**

**800 000 € de chiffre
d'affaires pour les chèvres**



**Entre 50 000 et 70 000
visiteurs par an**



**20 000 tickets
de caisse par an**



70 ha de prairie



500 chèvres

CONTACT

Marguerite et Emmanuel Melet
Ferme du Port Aubry
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
e.melet@wanadoo.fr
03.86.26.63.61

PARTICIPATION CITOYENNE

RETOUR
SUR

FORUM CITOYEN SUR L'ENGAGEMENT 25 NOVEMBRE 2023



Animé par l'**association Empreintes Citoyennes** qui accompagne la commune depuis 2021 dans le but de **développer la culture citoyenne** sur notre territoire, le deuxième forum citoyen a regroupé une **vingtaine de personnes**. Habitants, associations et élus municipaux ont échangé sur la notion d'engagement de manière assez concrète. Il s'agissait de réfléchir à des moyens de **remobiliser les citoyens** afin de **créer une dynamique collective de l'engagement** qui fédère les cosnois prêts à s'impliquer.

Pour répondre à ces questions, trois thématiques issues des réponses au questionnaire ont été proposées à la discussion sous forme de défis :

SOLIDARITÉ / BÉNÉVOLAT

Ex : *organiser une journée du bénévolat ou de l'engagement, créer un canal de communication solidaire...**

IMPLICATION / PARTICIPATION

Ex : *créer des espaces de dialogue, mettre en place des moments conviviaux...**

RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE

Ce sujet n'a pas pu être traité pour le moment. Une date d'échange pour avancer sur ce défi sera prochainement fixée.

Les contributions et la restitution des résultats du questionnaire sur l'engagement feront l'objet d'un compte-rendu. Ce dernier sera publié sur la plateforme de consultation citoyenne de la Ville et envoyé aux participants de cette matinée.

* Extrait des pistes identifiées

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES UN NOUVEAU MANDAT POUR LE CMJ

17 nouveaux élus - dont **Lola Courtois** et **Yanis Guilleux**, qui ont renouvelé leur engagement - ont pris leurs fonctions au Conseil Municipal des Jeunes samedi 9 décembre lors de la **cérémonie de remise des écharpes tricolores**, en présence de **plusieurs élus municipaux**, de **Magalie Malerba**, Sous-Préfète de l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire et de **Nadia Sollogoub**, Sénatrice de la Nièvre.

Aux côtés de leurs parents, ils se sont vu remettre l'écharpe officielle par **Gilbert Lienhard**, premier adjoint au Maire.

À cette occasion, les élus sortants ont présenté le dernier projet de leur mandat : **une vidéo créée avec WEBTVDOC** (chaîne de télévision sur Internet basée à Nevers), dans laquelle ils témoignent de leur expérience au CMJ. En guise de **remerciements pour leur engagement** durant ces deux dernières années, la Municipalité a remis à chacun d'entre eux un **diplôme et un album photos souvenirs** retraçant les actions menées en tant qu'élu(e) du CMJ.

La prochaine séance se tiendra **début 2024**, durant laquelle les jeunes pourront apprendre à se connaître, élire le Président du Conseil et identifier les premiers projets du mandat 2024-2025.

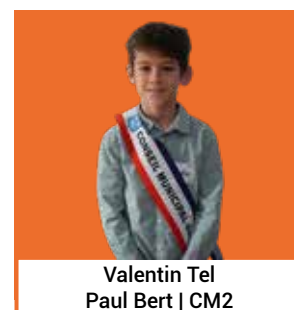
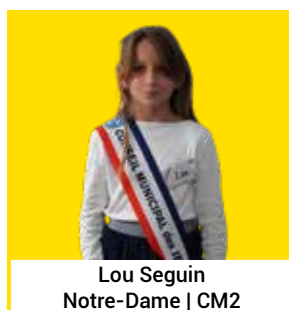
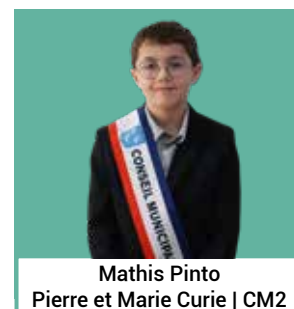
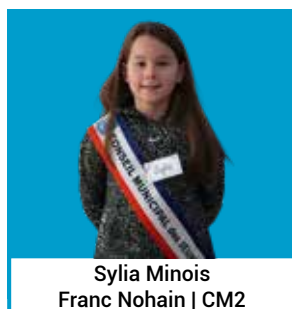
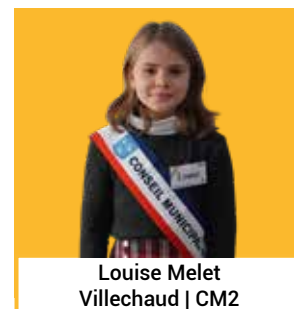
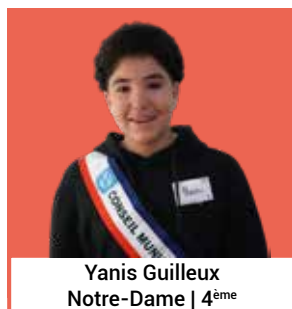
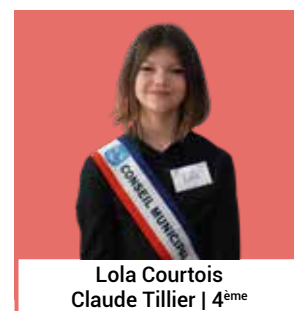
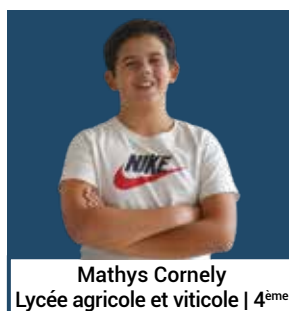
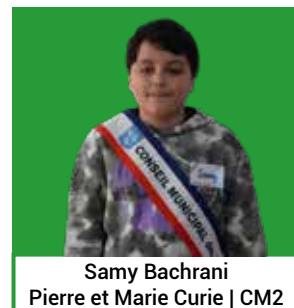
Félicitations aux nouveaux élus et un grand merci aux élus sortants pour le travail fourni durant ce premier mandat !



LA VIDÉO DES ÉLUS SORTANTS EST À RETROUVER SUR
[WEBTVDOC.FR/VIDEO/820/MOI-ET-MA-JEUNESSE-AU-CMJ](https://webtvdoc.fr/video/820/moi-et-ma-jeunesse-au-cmj)



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



LE PROJET EST OFFICIELLEMENT LANCÉ !

Bien que les échanges techniques avec les partenaires aient débuté en septembre, c'est le 23 janvier que le projet d'ABC sera lancé officiellement lors d'une grande réunion d'information publique au Palais de Loire. Toutes les personnes intéressées par la préservation de la biodiversité sont conviées à y assister pour découvrir les objectifs et les différentes étapes de la démarche, jusqu'à sa conclusion en décembre 2025, ainsi que le programme d'animations et d'inventaires pour 2024. L'ensemble des partenaires seront présents pour faire connaître leurs structures et leur action :

- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Société d'Histoire Naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune Sauvage (SHNA-OFAB)
- Ligue de Protection des Oiseaux de Bourgogne Franche-Comté (LPO BFC)
- Service Education à l'Environnement Cœur de Loire
- Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne (CENB)

La démarche ABC : améliorer la connaissance sur la faune et la flore pour définir les enjeux du territoire

Une **cartographie simplifiée** des habitats naturels sera tout d'abord réalisée. Elle servira de support aux inventaires menés ensuite sur le terrain par les structures naturalistes.

Les inventaires faunistiques et floristiques ne pouvant pas être exhaustifs, une première analyse des connaissances déjà existantes a été faite. Cette analyse s'est appuyée sur les données dont la SHNA-OFAB et la LPO BFC disposent sur le territoire et ses environs, mais également sur les ressources mises à disposition par le CEN, l'ONF et le CBNBP.

Un **plan de prospection** a été proposé sur une sélection d'espèces patrimoniales et/ou à fort enjeu, dont la présence peut influencer sur la **politique d'aménagement du territoire** :

- ➡ les **espèces menacées d'extinction** (définies d'après la méthodologie de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature à travers les listes rouges),
- ➡ les **espèces protégées**,
- ➡ les **espèces remarquables**, généralement révélatrices d'habitats à forte valeur écologique,
- ➡ les **espèces et milieux** pour lesquels la commune présente une responsabilité particulière dans la conservation (niveau de population ou surface d'habitat élevés)...

La SHNA-OFAB entreprendra **à partir du mois de février** la cartographie des grandes catégories d'habitat. Cette action reposera sur l'interprétation d'images aériennes et le recoupement des cartes produites par l'Institut Géographique National, couplés à des vérifications sur le terrain.

La LPO BFC réalisera des **inventaires** visant à compléter les données déjà existantes sur les espèces d'oiseaux à enjeux et à cartographier ces résultats. Ces données seront récoltées en période de reproduction par des professionnels et par le réseau de bénévoles naturalistes locaux.

Les premières espèces ciblées seront, au mois de février, les **oiseaux nocturnes** : chouette hulotte, effraie des clochers, chevêche d'Athéna, hibou moyen-duc...

BIODIVERSITÉ

La démarche ABC : sensibiliser les habitants et impliquer les citoyens

Les habitants sont invités à participer activement à la démarche et à l'**amélioration des connaissances sur la faune**, par le biais des sciences participatives. Des enquêtes porteront sur des espèces facilement identifiables et observables par le grand public, et seront associées à des outils de saisie dédiés, simples à utiliser. Pour contribuer à ces enquêtes, les participants n'auront donc pas besoin d'être des naturalistes chevronnés, les débutants curieux de nature seront les bienvenus ! **Les deux premières enquêtes seront consacrées aux oiseaux des jardins et aux papillons.**

Par ailleurs, des **sorties et animations grand public gratuites** et encadrées par des naturalistes seront proposées tout au long de l'année pour découvrir la biodiversité locale. La première aura lieu dans le cadre de la **Journée mondiale des zones humides**, au début du mois de février.

L'ABC : tous acteurs de la préservation de la biodiversité ! A vos agendas !

- ➔ **Mardi 23 janvier, 18h au Palais de Loire (salle du Belvédère) :** assistez à la **réunion publique de lancement** de l'ABC (sans inscription).
- ➔ **Samedi 27 et dimanche 28 janvier :** prenez part au comptage national des oiseaux des jardins et transmettez vos données sur le site : oiseauxdesjardins.fr
- ➔ **Samedi 3 février, 9h :** partez à la découverte des oiseaux d'eau et des milieux humides, avec la LPO BFC
- ➔ **Dès le 15 février :** participez à l'inventaire des premiers papillons sortant d'hibernation et notez vos observations sur le site de la SHNA-OFAB : observatoire.shna-ofab.fr

Toutes ces animations seront relayées et détaillées sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Ville ainsi que dans la presse. **Restez connectés !**

   **Ville de Cosne | mairiecosnesurloire.fr**



Prospection de l'agrion orné (ou demoiselle) / © M. Carnet



FOCUS SUR... LA PETITE TORTUE

Comme son nom ne l'indique pas, la Petite Tortue **n'est pas un reptile mais un papillon de jour**. De 4 à 5 cm d'envergure, il se caractérise par ses ailes variant du fauve orangé au rouge brique. La bordure de ses ailes antérieures est marquée par trois grandes taches rectangulaires noires et ses ailes postérieures sont rehaussées de lunules bleues.

L'espèce affectionne les milieux très variés où pousse la grande ortie : friches humides, bords des ruisseaux, chemins et lisières forestiers, jardins et terrains vagues. Les femelles pondent de petits amas d'œufs sur le revers des feuilles, qui seront ensuite consommées par les chenilles.



Très floricole, ce papillon fréquente une multitude de plantes nectarifères, depuis le tussilage et les chatons de saules au début du printemps, jusqu'aux derniers asters en automne. **Les adultes hivernent dans des cavités d'arbres**, entre les pierres des vieux murs ou dans des anciennes bâtisses, et **réapparaissent ensuite dès la fin février**.



Espèce répartie **sur l'ensemble du territoire bourguignon**, la Petite Tortue est plus ou moins commune. Malgré de fortes fluctuations annuelles constatées, **l'espèce est considérée comme quasi menacée d'extinction**. Sa plante-hôte, l'ortie, reste très commune. Toutefois, son élimination est souvent recherchée dans les mesures d'entretien des zones urbaines et péri-urbaines. On ne peut ainsi qu'encourager l'abandon de l'usage des herbicides et l'arrêt de la guerre systématique à l'ortie, notamment dans les jardins particuliers où la Petite Tortue peut trouver refuge et où le maintien d'îlots fleuris favorise les jeunes adultes.



Vous avez observé cette espèce sur la commune, que ce soit dans votre jardin ou en balade ? N'hésitez pas à transmettre votre observation dans le cadre de l'enquête participative sur les premiers papillons de l'année ! Pour cela, rendez-vous sur le site de la SHNA <https://observatoire.shna-ofab.fr>



Observatoire
de la
faune
de Bourgogne

SHNA-OFAB (Société d'Histoire Naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune Sauvage)
shna-ofab.fr | contact@shna.fr

 Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la faune de Bourgogne



TIR ARQUEBUSE : LE STAND LE PLUS MODERNE DE LA NIÈVRE !

L'UCS Arquebuse Cosnoise débute une nouvelle saison sous de bons auspices. La première partie de la rénovation du **stand de tir 10 mètres**, prévue pour une olympiade, est achevée.

Le stand dispose désormais de **20 cibles électroniques**, permettant le tir de précision à la **carabine, au pistolet et les tirs de vitesse au pistolet standard**. Il reste désormais la deuxième tranche pour **l'installation de cibles électroniques vitesse**. La section a reçu **4 000 € de subventions d'investissement** de la part de la Ville afin de participer à l'achat de ces cibles.

L'**école de tir**, destinée aux enfants de 8 à 16 ans, est de nouveau opérationnelle et **en pleine expansion** (entraînements les mercredis de 16h à 19h).

De nouveaux projets ont récemment été lancés : à court terme, **plusieurs championnats départementaux et régionaux sont à venir**, les instances fédérales considérant le stand 10 mètres comme **le meilleur et le plus moderne de la Nièvre**. Il est prévu également la **formation de nouveaux entraîneurs** pour un meilleur encadrement des tireurs.

Enfin, le projet d'un **nouveau stand de tir extérieur** est toujours à

l'étude, ce dernier demandant une mise de fonds importante et qui ne peut se faire qu'à long terme.

Les tireurs de loisirs aux armes à feu ne sont pas pour autant oubliés puisqu'une **section loisirs est en cours de création** pour des entraînements ludiques au **stand de « Chanteloup »**.

INFOS PRATIQUES

Le stand accueille les adultes les **lundis, mercredis et vendredis de 18h à 20h ainsi que le samedi de 14h30 à 18h et le dimanche de 9h à 12h**.

UCS Arquebuse Cosnoise
03.86.28.56.61
ucsarquebusecosnoise.fr



Les médaillés cosnois Ivann Klichmamer-Januel, Robin et Oscar Labrosse-Agostino

© Conseil Départemental de la Nièvre

SOIRÉE DES CHAMPIONS

La soirée des champions organisée par le **Conseil départemental de la Nièvre** a eu lieu le vendredi **24 novembre** au stade du Pré fleuri (stade de l'USON Rugby). En présence de **Patrick Ponsonaille et de plusieurs présidents d'associations sportives cosnoises**, plusieurs sportifs locaux ont été récompensés :

Christian Boeue

Champion de France Master 9 en Contre la Montre (UCS Cyclisme)

Raphaël Bon

Médaille de Bronze aux championnats de France catégorie WH2 en fauteuil (UCS Badminton)

Ivann Klichmamer - Januel

Robin et Oscar Labrosse - Agostino

Médaille d'argent aux championnats de France par équipe en cadet (UCS Canoë kayak)

AU MUSÉE

AVANT



APRÈS



RESTAURATION

En 2023 grâce à l'Association des Amis du Musée et du Patrimoine, le Musée de la Loire a pu **restaurer 6 de ses dessins**. La restauratrice a pu intervenir sur des dommages causés par la lumière, de vieux adhésifs ou encore sur des déchirures.

La restauration consiste avant tout à **stabiliser les œuvres dans le temps** et à **améliorer leur lisibilité** pour les visiteurs ! Il ne s'agit pas d'ajouter ou de modifier ce qu'a créé l'artiste mais bien d'**améliorer les conditions de conservation** afin de préserver les œuvres pour les générations futures. Cette campagne de restauration a permis

de découvrir le dos du dessin réalisé par **Marc Chagall** où un violoniste est tout juste esquissé, mais également de redécouvrir les couleurs vives du dessin de **Maurice de Vlaminck** que la poussière et le temps avaient ternies.

Pour 2024, les projets de restauration sont nombreux et le musée pourra sans aucun doute compter sur les **Amis du Musée et la Direction Régionale des Affaires Culturelles** pour l'aider à financer ses travaux... Merci à eux !

AVANT



APRÈS



Anonyme, Vue sur la Loire et du pont suspendu de Cosne, COATP 1078, © Collection musée de la Loire, Ville de Cosne

EXPOSITION 2024

Pour la nouvelle exposition prévue **mi-avril**, nous virons de bord, cap sur un **voyage multiculturel à travers plusieurs siècles d'histoire** !

Depuis l'apparition de l'Homme, la culture des peuples se repose sur des narrations et des artefacts. Ces œuvres et ces récits nous permettent de comprendre les sociétés qui se sont succédées et le musée est le lieu privilégié pour venir les découvrir, nous sommes impatients de vous raconter ce monde de curiosités !

Les œuvres présentées font partie de la © Collection musée de la Loire, Ville de Cosne : Evariste Jonchère, *Tête de Taureau*, FNAC 3963 ; Anonyme, *Assiette à la montgolfière encadrée de papillons*, COF 970.1.66 ; Ferdinand Raffin, *David devant Saül*, COP 970.1.199



Le musée de la Loire est fermé en janvier et février, l'occasion de préparer la nouvelle exposition et d'avancer sur le récolement décennal. Les groupes sont toujours accueillis pendant cette période sur rendez-vous. Restez informés des actualités du musée en vous inscrivant à la lettre mensuelle d'informations !

museedelaloire.fr - 03.86.26.71.02 - musee@mairiecosnesurloire.fr
Place de la Résistance - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire



ZOOM SUR LE MUSÉE DE LA LOIRE AU CONGRÈS DES MUSÉES QUÉBÉCOIS

Cette année, le musée de la Loire a été sélectionné pour faire partie de la **délégation francophone** invitée au Congrès des Musées Québécois en octobre dernier. Composée de **12 jeunes professionnelles des musées** (4 québécoises, 4 belges et 4 françaises) la délégation a pu participer au congrès annuel dont le thème était « **Musée et publics aujourd'hui, nouvelles complicités pour demain** ». Cette semaine d'échanges internationaux a été l'occasion pour le musée de la Loire de se faire connaître Outre-Atlantique !



Avec la restauratrice, l'École de la Deuxième Chance dans les réserves du musée



L'ANNÉE 2023

Marquée par l'exposition « Beaux rivages » qui a su combler ses visiteurs, 2023 aura été une **année riche** pour le musée : un plus **grand nombre d'événements** (24 au total), de **nouveaux partenaires** comme l'École de la Deuxième Chance ou la Ligue de Protection des Oiseaux, des prêts et dépôts d'œuvres à Nevers, Feurs ou Remiremont. 2024 sera dans la continuité avec une **exposition variée**, toujours **plus d'événements et d'animations**, de nouvelles collaborations avec des institutions prestigieuses, des projets de restauration, etc.



CULTURE

LA MAISON DE RETOUR SUR SCÈNE

Pour la **24^{ème} année consécutive**, la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire s'associe à **La Maison** ! Découvrez le vendredi 20 janvier les rocambolesques mésaventures d'un marin pêcheur breton et de sa Bigoudène de femme déclinées dans un univers de papier : **Cie La Salamandre**

Un océan d'amour

 Vendredi 20 janvier 2024 à 20h

 Salle des fêtes Patrick Jovet



Renseignements :

La Maison
maisonculture.fr
Billetterie sur place
ou au 03.86.93.09.09

« D'JAZZ À COSNE » CÈDE SA PLACE AU « BIG BANG COSNE » !

Dès janvier 2024, suite à la fusion avec le **Centre Régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté**, D'Jazz Nevers devient **BIG BANG Pôle de référence Jazz en Bourgogne-Franche-Comté**.

Quant au D'Jazz à Cosne, il devient donc désormais le **BIG BANG Cosne**, puisque la Municipalité et BIG BANG s'associent à nouveau pour vous proposer une **12^{ème} édition** dont la programmation culturelle est digne des plus grands rendez-vous ! Les concerts reprendront dès le **22 janvier 2024** avec **cinq dates ! Découvrez les deux premières !**



David Chevallier : guitares
Sébastien Boisseau : contrebasse
Christophe Lavergne : batterie

RESET

Lundi 22 janvier à 20h30
Salle des fêtes de Cours
TP 12 € / TR 8 €

En 2023, le trio Chevallier/Boisseau/Lavergne a fêté ses 10 ans, avec plus de cent concerts et deux albums salués par la critique. L'occasion d'un nouveau programme intitulé « ReSet », symbole d'un nouveau départ. S'appuyant sur l'expérience accumulée au fil des ans et des tournées, exploitant l'interaction forte entre les trois musiciens, les réflexes et l'intuition commune devenus une seconde nature, David Chevallier compose ce répertoire avec pour objectif la construction d'un terrain de jeu excitant et captivant pour l'auditeur. Alternant sonorités acoustiques et électriques le trio sera une nouvelle fois subtilement assisté par ordinateur.

TRIUMVIRET

Lundi 12 février à 20h30
Salle du Belvédère au Palais de Loire
TP 12 € / TR 8 €

Le TriumViret est à la musique ce que le triumvirat est au pouvoir, une alliance de trois personnalités de même importance qui s'unissent pour mieux diriger. Plaisir d'une passion partagée, un père et ses deux enfants mêlent leurs propres sensibilités artistiques au service d'une expression commune tissée par les liens qui les unissent. D'une relation familiale, dans laquelle la musique et l'improvisation avaient une place quotidienne, est né comme une évidence le désir de perdurer l'échange, comme un jeu dont on ne saurait se passer.



Oscar Viret : trompette
Adèle Viret : violoncelle
Jean-Philippe Viret : contrebasse



BIG BANG
PÔLE DE RÉFÉRENCE
JAZZ EN BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

03.86.57.00.00 • billetterie@djazznevers.com

Billets en vente sur djazznevers.com, par téléphone, et directement à l'entrée des concerts
Tarif réduit : étudiants, moins de 18 ans, élèves et professeurs des écoles de musique de la Nièvre et des départements limitrophes, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours) / Gratuit moins de 12 ans

Concerts en placement libre | Ouverture des portes 30 minutes avant le début des concerts



Bad Ems

JUMELAGE

COSNE ET BAD-EMS : 50 ANS D'ÉCHANGES FÊTÉS CETTE ANNÉE !

• Le programme en 2024...

Cette année le Comité de jumelage fêtera les 50 ans du jumelage avec Bad Ems. Les Cosnois recevront Bad Ems **le week-end de l'Ascension du 9 au 12 mai**. Retenez dès à présent cette date ! Le Comité s'active d'ores et déjà pour un **programme spécial** pour cet événement. Vous êtes tous cordialement invités à participer à cette fête : entreprises, écoles, enseignants, associations...

Les jumelages sont accessibles financièrement au plus grand nombre et ouverts à tous. Le but : rencontrer des individus issus de divers milieux, origines, classes sociales et statuts différents, représentatif de la population. Comme le dit si bien le Président Christian Vennink : **« Il ne s'agit pas d'épater ses hôtes en les recevant, mais de faire comme s'ils étaient des membres de la famille. De solides amitiés ont vu le jour de cette façon. »**

• Le jumelage en quelques mots...

A l'origine, il y avait l'idée de **rapprocher surtout la France et l'Allemagne** après la 2^{nde} Guerre Mondiale. Le Président De Gaulle et son homologue le Président Adenauer ont alors signé le Traité de l'Elysée le 22 janvier 1963 pour, entre autres, permettre de développer des jumelages entre la France et l'Allemagne, pays qui étaient en guerre 18 années auparavant. Depuis, des jumelages ont été réalisés entre villes de pays en dehors du conflit.

Cosne-Cours-sur-Loire est jumelée avec deux villes : Bad Ems en Allemagne depuis 1974 et Harpenden au nord de Londres depuis 1982.

RENSEIGNEMENTS

L'assemblée générale du Comité de jumelage se tiendra le vendredi 26 janvier à 18h au Palais de Loire
Contacts : Christian et Nadine Vennink au 03.86.29.67.04
christian.vennink@gmail.com

COSNE TISSE DES LIENS AVEC L'UKRAINE

Une rencontre a récemment eu lieu dans le cadre d'un projet de jumelage entre la Ville de Cosne et la commune de Zgourivka en Ukraine (situé à 80 km au nord de Kiev).

Vasily Tsyvk, Maire de Zgourivka a été reçu par Daniel Gillonnier, Maire de Cosne, Stéphanie Ouvry (Adjointe en charge du jumelage) et Christian Vennink (Président du Comité de jumelage) pour discuter des opportunités de coopération et de partage d'expériences.

Les échanges ont porté sur les domaines de coopération potentiels tels que **l'éducation et le développement économique**. Une rencontre qui a pu avoir lieu avec l'appui de Mme la Sénatrice Nadia Sollogoub, Présidente de l'Association **Fraternité Nièvre Ukraine** (AFNU). Les délégations ont convenu de poursuivre ces échanges pour **tisser les liens entre les deux villes**.



Rencontre avec Vasily Tsyvk, Maire de Zgourivka



JANVIER & FÉVRIER

VENDREDI 5

Ciné Club : "Requiem pour un massacre"
(Association 47.2)
20h30 - Éden Cinéma

DIMANCHE 7

Loto (Vacances Sportives Happy) - Salle des Fêtes Patrick Jovet (Villechaud)

LUNDI 8

Dictée (Club de Dictée)
18h30 - Salle de conférence Palais de Loire

MERCREDI 10

Arbre de Noël (Croix Rouge) - De 9h à 18h
Salle du belvédère du Palais de Loire

SAMEDI 13

Football National 3 Cosne A - Besançon A
18h - Parc des Sports Raphaël Giraux

Basket Pré National Cosne - Curgy
20h - COSEC

LUNDI 15

Voeux du Maire aux associations
18h - SdF de Cours



MARDI 16

Collecte de sang - De 15h à 19h - SdF de Cours

VENDREDI 19

Ciné-Danse
(Compagnie Agora)
18h30 - Médiathèque

SAMEDI 20

Accueil des Nouveaux Arrivants (Municipalité)
A partir de 10h - Salle du belvédère - Palais de Loire
> [Détails en page 6](#)

Spectacle La Maison : Un océan d'amour
20h - Salle des Fêtes Patrick Jovet (Villechaud)
> [Détails en page 17](#)

DIMANCHE 21

Bal tango (Association Malena) - De 14h à 19h
Salle du belvédère Palais de Loire

Régional 3 Rugby XV Cosnois VDL - RAS Porte de Sologne
15h Parc des Sports Raphaël Giraux

LUNDI 22

BIG BANG Cosne : ReSet (David Chevallier/ Christophe Lavergne/ Sébastien Boisseau)
20h30 - Salle des Fêtes de Cours
> [Détails en page 18](#)



MARDI 23

Réunion publique de lancement de l'Atlas de la Biodiversité (ABC)
18h - Salle du belvédère Palais de Loire
> [Détails en pages 12 & 13](#)

SAMEDI 27

Meeting de natation (UCS Natation)
Piscine de Cosne

Concours de belote (La Boule Coursoise)
14h - Salle des Fêtes de Cours

Football National 3 Cosne A - Sochaux B
18h - Parc des Sports Raphaël Giraux

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28

Comptage national des oiseaux des jardins (dans le cadre de l'ABC)
> [Détails en pages 12 & 13](#)

VENDREDI 2

Ciné Club : "Les rebelles du dieu néon"
(Association 47.2)
18h - Éden Cinéma

Ciné Club : "Post tenebras lux" (Association 47.2)
20h30 - Éden Cinéma

SAMEDI 3

Découverte des oiseaux d'eau et des milieux humides (dans le cadre de l'ABC) - 9h
> [Détails en pages 12 & 13](#)

Football National 3 Cosne A - La Chapelle Guinchay - 18h - Parc des Sports Raphaël Giraux

Basket Pré National Cosne - Saint Vit
20h - COSEC

DIMANCHE 4

Championnat de Bourgogne de Scrabble (Scrabble Club Ligérien)
De 9h à 19h30 - Salle du belvédère Palais de Loire

SAMEDI 3

ET DIMANCHE 4 Loto (UCS Twirling Bâton)
20h le samedi et 14h le dimanche - Salle des Fêtes de Cours

DIMANCHE 11

Régional 3 Rugby XV Cosnois VDL - Foecy Ovale Club
15h - Parc des Sports Raphaël Giraux

LUNDI 12

Dictée (Club de Dictée)
18h30 - Salle de conférence Palais de Loire

BIG BANG Cosne : Triumviret "Les primitifs du futur" (Adèle Viret/ Oscar Viret/Jean-Philippe Viret) - 20h30 - Salle du belvédère Palais de Loire
> [Détails en page 18](#)

MERCREDI 13

Collecte de sang
De 15h à 19h
Salle des Fêtes de Cours

JEUDI 15

Spectacle Jeune public (Le Grenier du Nohain)
9h30 et 14h - Salle du belvédère Palais de Loire

SAMEDI 17

Football National 3 Cosne A - Jura Dolois
18h - Parc des Sports Raphaël Giraux

JEUDI 22

Conseil Municipal
19h - Salle du belvédère Palais de Loire

SAMEDI 24

Brocante (André Billet)
Toute la journée - Place de la Pêcheurie

Zoom sur la Com-Com



C'est parti pour la collecte des emballages et papiers à domicile !



Depuis le 1^{er} janvier 2024, les nouvelles modalités de collecte des déchets à domicile sont mises en place sur tout le territoire de Cœur de Loire. Vous avez été informés de ces changements depuis quelques mois déjà, mais vous avez des questions ou un doute ? Pour vous accompagner au quotidien, calendriers de collecte 2024, mémo-tri, guide du tri ou encore foire aux questions sont disponibles.

Comment savoir quelle poubelle sortir ?

Pour les secteurs à une collecte par semaine (Cosne hors hypercentre, Cours et Villechaud), les déchets sont ramassés en alternance :

- Les ordures ménagères : les semaines impaires
- Les emballages et papiers (le tri) : les semaines paires

L'hypercentre de Cosne-Cours-sur-Loire et l'habitat collectif du quartier Saint-Laurent ont deux collectes par semaine.

Pour retrouver vos jours de collecte, Cœur de Loire met à votre disposition un calendrier 2024 détaillé. Il est disponible dans votre mairie, au siège de Cœur de Loire (4 place Georges Clemenceau) ou sur le site coeurdeloire.fr.

Où puis-je retirer des sacs jaunes ?

Afin de vous faciliter le tri et le stockage des emballages et papiers, des sacs jaunes sont fournis par Cœur de Loire.

Pour les retirer, rendez-vous :

- à la mairie de Cours (44 rue du Bourg) ;
- ou au siège de Cœur de Loire (4 Pl. Georges Clemenceau).

Vos ordures ménagères restent à déposer dans vos sacs poubelles et contenants habituels. Pour rappel, vos sacs doivent être sortis à partir de 19h la veille au soir.

Qu'est-ce que je mets dans mes sacs ?

Les détails des consignes de tri (des emballages et des ordures ménagères ordinaires) sont compilés dans un mémo-tri que vous pouvez facilement placer à un endroit visible au quotidien. Il a été distribué à tous les habitants de Cœur de Loire à l'occasion des permanences organisées pour le retrait des sacs jaunes. Vous pouvez également retrouver les particularités de toutes les filières de tri et les informations concernant nos déchèteries dans le guide du tri.

Guide du tri et mémo tri sont disponibles dans votre mairie, au siège de Cœur de Loire ou téléchargeables sur coeurdeloire.fr.

Toutes les informations sur : coeurdeloire.fr ou sur Facebook [CCcoeurdeloire](https://www.facebook.com/CCcoeurdeloire).

Vous avez des questions, des interrogations ? Les agents de Cœur de Loire restent à votre disposition au 03 86 39 39 49 ou contact@coeurdeloire.fr.



Retrouvez-les en ligne sur coeurdeloire.fr





► Permanences Médecins

Janvier :

- Le 1^{er} : Docteur Garin Beauvais – Pouigny
- Les 6 et 7 : Docteur Romary – Cosne
- Les 13 et 14 : Docteur Monasson – Cosne
- Les 18 et 19 : Docteur Romary – Cosne
- Les 20 et 21 : Docteur Branzan – Pouilly-sur-Loire
- Les 27 et 28 : Docteur Massias de la Gravière – Cosne

Février :

- Les 3 et 4 : Docteur Rugeles – Cosne
- Les 10 et 11 : Docteur Romary – Cosne
- Les 17 et 18 : Docteur Garin Beauvais – Pouigny
- Les 24 et 25 : Docteur Massias de la Gravière – Cosne
- Les 30 et 31 : Docteur Garin Beauvais – Pouigny

Pour connaître les coordonnées du médecin de garde, composez le 15. Pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde, composez le 3237.

► Inscriptions listes électorales

Élections européennes 2024



Afin de bien recevoir tous les documents électoraux concernant ce scrutin, il est rappelé aux personnes nouvellement arrivées sur la commune qu'elles peuvent s'inscrire sur les listes électorales.

Les personnes qui habitent Cosne et/ou qui ont déménagé (de Cosne à Cosne) doivent également effectuer cette démarche. En cas de doute, contactez le service des Affaires générales de la Mairie. **Attention : les ressortissants des pays membres ont également la possibilité de s'inscrire.**

Infos : Service des Affaires générales au 03.86.26.50.55

► Cartes d'Identité et Passeports

Pour toute demande de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports, la prise de rendez-vous s'effectue désormais en ligne sur le site Internet de la Ville mairiecosnesurloire.fr ou en appelant au 03.86.26.50.12

Cosne ctés

Nouveau



MERCI AUX PARTICIPANTS !
Continuez de participer avec le #cosnemaville
Le musée de la Loire est aussi sur Instagram !
Suivez-le dès maintenant : @museedelaloire



La solidarité : un pilier indispensable

En cette période où la solidarité semble plus essentielle que jamais, il est impératif de saluer et de remercier tous ceux qui s'engagent.

Les bénévoles du tissu associatif, les aidants de la vie quotidienne, sont des piliers d'une société généreuse. Ils incarnent l'altruisme et la bienveillance, offrant leur temps et leur énergie pour soutenir ceux qui en ont besoin.

Au-delà de la reconnaissance, nous souhaitons mettre en lumière quelques initiatives qui renforcent le lien social et l'entraide au sein de notre commune. Le Noël des aînés et le Noël des enfants sont des moments de joie et de partage, permettant à chacun de se sentir pleinement

intégré. Les Après-midi Part'âges, où les expériences se rencontrent, renforcent les liens entre les générations.

Encourageons chaque citoyen à faire preuve d'empathie, à tendre la main à son voisin, à s'engager et participer ainsi, même par de petits gestes, à un monde où la solidarité est le maître-mot.

De Vous à Nous

La Santé c'est ma priorité

Oui Monsieur le Maire, dans l'édition du 17 novembre 2023 du JDC, vous avez eu raison de reprendre les mots que Michel Veneau prononçait dès son élection en 2014. A l'époque, la situation était différente puisque sous le mandat de Monsieur Dherbier, un pont d'or venait d'être fait à KAPA Santé qui par la suite n'a pas respecté ses engagements. Reprenant avec une inefficacité criante ce dossier, l'ARS s'est empêtré dans des procédures qui ont mené à la suite que l'on sait. En 2019, le couperet est tombé après la fermeture de la maternité, c'est la clinique qui est fermée. Contrairement aux déclarations de Monsieur Gillonnier dans la presse locale, c'est Michel Veneau qui lors des manifestations de novembre 2019 a

annoncé l'arrêt du projet de salle de spectacle. Ces mots ne sont pas restés vains, puisqu'ils se sont matérialisés dans les faits lors du vote du budget en décembre 2019 (600.000 € inscrits au budget santé).

La santé était notre priorité et elle le reste. Nous surveillons avec attention les projets d'hôpital et de maison médicale afin qu'ils ne deviennent pas des gouffres financiers pour notre ville.

M. VENEAU, P. QUILLIER, S. REBOULLEAU, L. LECLERC, A. B. -BAUDARD

Ce mandat municipal va nous coûter cher !

Une salle des fêtes fermée une bonne partie de l'année obligeant notamment l'harmonie de Cosne à se produire à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire, une voirie abandonnée, des trottoirs insuffisamment entretenus, des illuminations de Noël à minima, c'est une partie du bêtisier malheureusement réel de 2023 de notre ville.

En même temps des centaines de milliers d'euros d'études pour aider l'équipe municipale à réfléchir sur ce qu'il faudrait faire ou pas. Extrêmement coûteuses quand en plus elles ne sont pas suivies d'effet. Et pour couronner le tout, le coût de l'étude pour une future maison de santé s'élève à plus de 700.000 euros. Quel sera le cout final de cette trop chère maison de santé ? **Que d'argent jeté par les fenêtres !**

Chères études pour le diplôme de l'inaction ! Et en plus des agents municipaux à bout dont plus de 20% ont démissionné en 2021 : du jamais vu !

Ce mandat municipal est un mandat pour rien. D'autres avancent quand notre ville recule à vue d'œil.

Comptez sur notre engagement pour faire renaître l'espoir de Cosne autrement ! C'est le vœu que nous vous adressons en cette nouvelle année !

Pour Cosne @utrement

Hicham **BOUJLILAT**

Martine **BOREL**

Isabelle **DENIS**



Horaires de l'accueil de la Mairie

Du lundi au vendredi
08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Permanence du Maire et ses élus

Sur rendez-vous
Téléphone : 03 86 26 50 00
secretariatelus@mairiecosnesurloire.fr

Le prochain Conseil

Municipal se déroulera le **22 février** à 19h au Palais de Loire et sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

BONHEUR
PAIX
SOLIDARITÉ
REUSSITE

SANTÉ

VOEUX

MEILLEURS

PROJET

JOIE

ESPOIR



Daniel Gillonnier, les élus, les agents de la Ville et
le Conseil Municipal des Jeunes
vous présentent leurs meilleurs vœux !



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire